



# LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR DE JOUË PROVENÇALE ET RAME



Siège social : 1 rue Marcel Baudin – 13230 PORT SAINT LOUIS DU RHONE

## FORMULAIRE DE MUTATION

DATE : ..... / ..... / .....

- NOM : .....
- PRENOM : .....
- DATE DE NAISSANCE : .....
- CLUB ACTUEL : .....
- CLUB A VENIR : .....
- MOTIF DE LA DEMANDE : .....

SIGNATURE :

<b><u>PRESIDENT DU CLUB ACTUEL :</u></b>	<b><u>PRESIDENT DU CLUB A VENIR :</u></b>
✓ AVIS FAVORABLE <input type="checkbox"/>	✓ AVIS FAVORABLE <input type="checkbox"/>
✓ REFUS <input type="checkbox"/>	✓ REFUS <input type="checkbox"/>
<b>MOTIF DU REFUS :</b> ..... ..... ..... .....	<b>MOTIF DU REFUS :</b> ..... ..... ..... .....
SIGNATURE :	SIGNATURE :

**Tout membre désirant changer d'association devra envoyer le formulaire de mutation dûment rempli au président de la Ligue en recommandé avec accusé de réception, avant le 31 décembre, avec le montant de :**

- 30 € pour une première mutation
  - 100 € pour les mutations suivantes d'un même licencié
- (Et ce pendant les 5 ans qui suivent la première mutation. Au-delà de 5 ans, tout membre désirant changer d'association une nouvelle fois, paiera 30 € comme si c'était une première mutation).

### **EN CAS DE REFUS :**

1. Une réunion tripartite sera organisée par le bureau de la ligue, avec le club ainsi que l'intéressé. Si une solution n'est pas trouvée, la décision sera soumise conformément à nos statuts à la prochaine Assemblée Générale.
2. Tous joueurs restant 1 an sans licence n'aura pas besoin de mutation sauf si celui-ci a été sanctionné par l'organisme unique de discipline.
3. Il est formellement interdit d'établir une licence à l'insu d'une personne.

**Mettre une croix dans les cases correspondantes.**